

Commune de SAINT-GILLES
Service de l'Urbanisme
Place Maurice Van Meenen, 39

B – 1060 BRUXELLES

Bruxelles, le

V/Réf : PU2012-215 8993
N/Réf : AVL/KD/SGL-2.340/s.537
Annexe : /

Messieurs,

Objet : SAINT-GILLES. Parvis Saint-Gilles, 24. Pose d'une cheminée pour la hotte en façade arrière.
Demande de permis d'urbanisme. Avis de la CRMS (Dossier traité par M. A. Lopez Vazquez.)

En réponse à votre lettre du 29 avril 2013, en référence, reçue le 3 mai, votre demande a été portée à l'ordre du jour de la séance de la CRMS du 15 mai 2013.

Le bien concerné par la demande est situé dans la zone de protection de l'église Saint-Gilles et des immeubles sis parvis Saint-Gilles, 11-13 et 15, ainsi qu'à proximité immédiate de l'ancien cinéma Aegidium (14-18, parvis Saint-Gilles).

La demande porte sur le placement d'une cheminée contre la façade arrière.

La CRMS constate que cette intervention constitue un enjeu plutôt urbanistique que patrimonial. Il revient à la Commission de concertation de s'assurer que les travaux contribuent au bon aménagement des lieux.

S'il y a lieu, la DMS formulera, en commission de concertation, d'autres remarques qu'appelle la demande.

Veillez agréer, Messieurs, l'expression de nos sentiments distingués.

A. VAN LOO
Secrétaire

M.-L. ROGGEMANS
Présidente

C.c. :

- A.A.T.L. – D.M.S. : Mme M. Kreutz (par mail Mmes M. Kreutz, M. Muret, L. Leirens, N. de Saeger, MM. Ph. Piéreuse et H. Lelièvre).

- A.A.T.L. – D.U. : Mme Fl. Vanderbecq.